

L'informatisation au service du contrôle fiscal

SYNTHESE ATELIER 4

Thème N°4

L'INFORMATISATION AU SERVICE DU PILOTAGE DE L'ACTIVITE DE CONTROLE FISCAL

Président : Louis Gaston MOSANGO EBISA LOLO, Directeur du Contrôle Fiscal (**R.D. CONGO**)

Rapporteur : Gaoussou FOFANA, Chef de Division Développement et Maintenance des systèmes d'information (**MALI**)

Participants :

Pays	Délégués	Grade/Fonction
BENIN	M. Sèmiyou BOLARIAN	Chef du Service de Contrôle fiscal au Centre des Impôts des moyennes Entreprises
BENIN	M. Euloge HOUNYO	Chef de la Division Exploitation du Service Informatique
COMORES	M. Abdou AHMED ABDOU	Chef de Service chargé du Contentieux
COTE D'IVOIRE	M. Yvan Serge SEKA	Sous-Directeur de l'INFOCENTRE
DJIBOUTI	M. Saïd ABDILLAHY ABANEH	Chef de Service de la Vérification générale
GABON	M. Ghislain OTSOBI	Inspecteur Vérificateur à la Brigade provinciale de Contrôle
MALI	M. Gaoussou FOFANA	Chef de Division Développement des Systèmes d'Information à la Sous Direction Informatique
MAURITANIE	M. Mohamed KHALED	Inspecteur Vérificateur
RDC	M. Louis Gaston MOSANGO EBISA LOLO	Directeur du Contrôle fiscal

1- les indicateurs de performance.

- *quels sont les indicateurs de performance retenus pour le contrôle fiscal ?*

La détermination des indicateurs de performances a nécessité quelques interventions des membres de l'atelier sur les structures de conduite des missions de contrôle fiscal dans certaines de nos administrations. Il y a des administrations où toutes les missions fiscales (gestion, contrôle et recouvrement) sont gérées par une même structure tandis que dans d'autres administrations la structure de contrôle est distincte de celle de la gestion et du recouvrement des impôts.

S'agissant des indicateurs pour mesurer la performance du contrôle, il a été retenu ce qui suit :

- le volume des affaires : nombre de dossiers vérifiés sur l'année par un vérificateur ;
 - la part de recettes issues du contrôle fiscal par rapport aux recettes globales ;
 - le taux de recouvrement sur les émissions ;
 - le nombre de dossiers vérifiés sur l'ensemble de dossiers programmés dans l'année ;
 - le pourcentage de réclamations contentieuses à la suite des vérifications ;
 - l'élargissement du répertoire : le nombre de contribuables nouveaux détectés à la suite d'un contrôle fiscal ;
 - le taux de réduction ou d'absorption des déficits suite au contrôle fiscal ;
 - le taux de réduction ou d'annulation de crédit de tva ;
 - le respect des délais de traitement des observations à la suite de contrôle ;
 - le taux de prise en charge des suppléments d'impôts notifiés.
- *comment est organisé le reporting vers la Direction Générale ?*

A la lumière des débats, le reporting se fait sous forme de tableau de synthèse et de diverses notes d'information à des échéances fixées par des notes d'instruction du Directeur Général. Au Mali par exemple, l'informatisation avancée de la gestion de l'impôt permet au Directeur Général de consulter en temps réel toutes les informations sur les opérations de contrôle en cours.

- *quelles sont les garanties d'une remontée automatique des statistiques ?*
 - l'implication de l'Inspection des Services ;
 - l'application des sanctions administratives ;
 - la fiabilité et la sincérité de l'information saisie.

Le Mali dispose d'un outil informatique qui permet le suivi et l'évaluation des activités de vérification tandis qu'au Gabon, le logiciel de gestion offre la possibilité de prise en charge des pièces de procédures relatives au contrôle fiscal.

2- le dossier de vérification dématérialisé.

- *comment sont stockés les documents de vérification ?*

Dans la plupart de nos administrations, la dématérialisation des documents n'est pas encore effective. Toutefois au Mali, le système informatique en place permet le stockage des documents numérisés.

- *quels sont les intérêts à partager ces procédures de façon dématérialisée ?*
 - la fiabilité ;
 - le gain de temps ;
 - la sécurité des données ;
 - l'audit des services.

3- la traçabilité des investigations sur place

- *comment est formalisé le dialogue entre le chef de service et ses vérificateurs ?*

Le dialogue est formalisé par des réunions périodiques autour de :

- l'adoption d'une feuille de route ;
 - l'évaluation des travaux ;
 - propositions de notification de redressement soumises à l'approbation du chef de brigade ;
 - l'examen éventuel des réponses du contribuable ;
 - propositions de confirmation.
 -
- *est-il opportun de définir des axes d'investigation incontournables ?*

L'atelier estime qu'il est très important de les définir en vue d'orienter le vérificateur vers des pistes (sélection rapide des postes à vérifier) sans toutefois limiter son esprit de créativité.
 - *avantages / inconvénients d'un outil de traçabilité informatique ?*
 - faciliter le contrôle interne ;
 - situer le niveau de responsabilité.

4- suggestions et recommandations

- informatiser les indicateurs de performance ;
- envisager la dématérialisation des supports de vérification ;
- informatiser les supports de dialogue entre le chef de service et le vérificateur, notamment la feuille de route.